

Jean & Christiane Szabo
21 chemin Terroux
1218 Le Grand-Saconnex

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
case postale
3003 Bern

Grand-Saconnex, le 26 décembre 2017

Concerne : [Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique – Procédure de participation publique pour la fiche relative à l'aéroport de Genève¹](#)

Madame, Monsieur,

Ce projet PSIA soulève des questions qui mériteraient de vraies réponses, concrètes et sans ambiguïtés et passe sous silence des points essentiels.

- Comment les autorités peuvent-elles proposer autant d'approximations, sans offrir aucun cadre précis, aucun outil de mesures ? Comment osent-elles baser un rapport d'une telle importance sur des projections de bruit utopiques ?
- Comment peut-on dessiner une courbe PSIA 2019 sur le même emplacement que celle de 2000 en ignorant le doublement du trafic aérien entre 2000 et 2017 et sachant que la diminution du bruit des avions a majoritairement eu lieu entre 1960 et 2000 ?
- Comment est-il possible de considérer l'aéroport à la fois comme juge et parti, créateur du bruit qu'il devra calculer au lieu de mesurer et modificateur de la norme en fonction de ses besoins ? Quelle cohérence et quelle validité doit-on attendre d'un plan qui propose des normes et, dans le même temps, envisage de les modifier, voire de les enfreindre, en cas de nécessité si les objectifs ne sont pas atteints ?

Il est impératif que ce soit une entité indépendante de l'aéroport et des autorités genevoises qui calcule et mesure le bruit autour de l'aéroport ainsi qu'autour de toutes nouvelles constructions dans les zones concernées par les courbes de bruit définies dans le plan PSIA

La phrase permettant un « *allègement du bruit admissible si les objectifs ne peut être tenus* » est juste irréaliste et devrait à elle seule disqualifier entièrement ce document (voir PSIA page 20, 3^e paragraphe).

- Comment les autorités cantonales, sous couvert d'une situation de pénurie de logement, se permettent-elles d'amener la ville à côté de l'aéroport sans tenir compte de la santé publique de la population genevoise ? Comment justifier le développement de logements dans l'ensemble des zones proches de l'aéroport alors que l'on sait qu'elles sont bruyantes et polluées et qu'elles le seront bientôt bien davantage ? Comment ignorer les études et mesures montrant une augmentation du bruit par réverbération de 20 décibels en lien avec la construction d'immeubles dans ces zones ?

¹ Le PSIA : <https://www.bazl.admin.ch/psia-participation>

L'association Cointrin Ouest (ACO) alarme depuis plus d'un an de ce phénomène. La seule réponse scientifique des autorités genevoises est qu'elle se trompe, que seul son président Serge Reynaud le dit. Non seulement c'est tout un groupe de scientifiques qui le dit, même les mesures le confirment. A l'époque aussi les officiels affirmaient que la terre est plate ! Quand voulez-vous commencer à faire une vraie étude scientifique avec Serge Reynaud, l'EMPA et le DETEC sur cette vraie problématique de santé publique ?

- Pourquoi autorise-t-on les constructions d'immeubles dans toutes ces zones sans avoir au préalable cadastré le bruit existant en le mesurant et non seulement le calculer en imaginant se situer sur du terrain agricole ? Pourquoi n'existe-t-il pas une obligation de mesurer en continu le bruit et la pollution autour de toute nouvelle construction à l'intérieur de toutes les courbes PSIA ? Comment accepter que l'alerte soit donnée au sujet de l'augmentation du bruit et de la pollution, mais que personne ne fasse le nécessaire pour éviter cet enfer et pour le combattre par des actions efficaces, réalistes et obligatoires ?
- Après toutes ces années, pourquoi seule la charge de bruit est retenue ne tenant aucunement compte des pics de bruit qui eux réveillent tout le monde et empêchent les discussions dans les espaces verts, les préaux d'école, les balcons ou terrasses de café. Tout le monde devrait avoir le droit, surtout en été, de vivre avec des fenêtres ouvertes.
- Où est le rôle de contrôle de nos autorités fédérales qui laissent le canton et l'aéroport libres de faire ce qu'ils veulent, voire même qui les encouragent dans un développement effréné au détriment de 150'000 résidents et de leur santé ?
Un tel projet ne peut aboutir à un document aussi peu précis et aussi peu contraignant. La confédération voulant augmenter les capacités de l'aéroport doit rester l'autorité suprême pour aider le canton à respecter ses obligations de santé publique. Ce n'est pas la population qui crée le besoin de l'aéroport mais les compagnies d'aviation, sinon il y a belle lurette qu'on ne verrait aucune publicité pour tel ou tel vol.
- Pourquoi toutes les associations de quartier du Grand-Saconnex et de Cointrin n'ont pas été invitées à la séance d'information organisée par l'OFAC, le Conseil d'Etat et l'AIG et destinée aux associations concernées par le PSIA ?
On a l'impression que tout un petit monde négocie entre eux et le reste des personnes impactées n'a même pas droit à une simple discussion.
- Pourquoi lors de la séance d'information publique du 30 novembre les associations n'ont pas eu droit à la parole ?
Tout doit sembler beau et lisse devant la presse et la population du reste du Canton, on parle de panneaux solaires sur les toits, de voitures électriques sur le tarmac, certainement pour faire oublier que c'est le kérosène non taxé qui pollue bien plus que tous les efforts effectués dans le reste du canton pour sauvegarder notre air commun. En court-circuitant les acteurs les plus importants que sont les associations de quartiers des riverains, la consultation dans le cadre de ce PSIA est un simple alibi, sans véritable retour d'information.
- Il est symptomatique que nulle part figure l'adresse exacte à laquelle envoyer les observations sur le PSIA et que cette consultation a lieu pendant les fêtes de fin d'année lorsque les gens ont des préoccupations familiales ou sont en vacances.

Pour toutes précisions sur les points soulevés ci-dessous nous nous référons aux courriers des diverses associations d'habitants des communes de Cointrin (Meyrin), Vernier et Grand-Saconnex qui ont très bien explicité ces soucis et incompréhensions quant aux manipulations de ce plan PSIA.

Nous sommes persuadés qu'augmenter la population près de l'aéroport conduira dans le futur à une restriction de ses heures d'ouverture. La cité de Meyrin a obtenu dans les années 60 sa fermeture entre 24h00 et 6h00, alors que les premiers réacteurs démarrent bien avant 6h00. Genève est la seule ville européenne qui fait tout pour rapprocher la ville de son aéroport. Elle ne peut pas être

celle qui se fiche de la santé publique de 150 000 personnes qui ne savent pas encore dans quel enfer sonore les constructions dans la zone des PSIA les plongeront.

En vous priant de bien vouloir programmer une étude de l'influence des constructions sur le bruit autour de l'aéroport, effectuée sur des bases scientifiques par l'EMPA, le DETEC et avec le président de l'ACO Serge Reynaud et évidemment validée par des mesures, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées de citoyens perplexes mais confiants que notre santé et celle de nos enfants peut et doit être mieux prise en compte par nos autorités.

Jean & Christiane Szabo

Copies :

Aux conseillers d'Etat de la République et Canton de Genève
Aux Conseillers administratifs de la commune du Grand-Saconnex
Aux associations de quartier de Cointrin et Grand-Saconnex
La Carpe